

**Procès verbal des AGE et AGO 2016 du
Réseau Ecologique Forestier Rhône-Alpes (REFORA)
Mardi 6 décembre 2016 (Lyon)**

Adhérents présents : 9 + 11 représentés

- **7 personnes morales présentes** : ONF, CRPF AURA, FRAPNA, LPO Coordination RA, PEFC AURA, LO PARVI, PNR Massif des Bauges + **2 représentées** : FRC RA, CEN RA

- **3 personnes physiques + 8 représentées**

Tous à jour de leur cotisation.

Le quorum est atteint.

Le représentant de la DRAAF, invité permanent, ne peut pas adhérer à une association ni prendre part aux votes.

AG Extraordinaire 2016

En ouverture, le président indique que, pour prendre en compte la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, il est important d'apporter des petites modifications aux statuts. Ces modifications consistent à remplacer systématiquement le terme "Rhône-Alpes" par le terme "de la Région AURA".

Le titre de l'association devient donc « **Réseau Ecologique Forestier de la Région AURA (REFORA)** ».

L'article 1 des statuts décrivant l'objet de l'association devient donc :

« Art. 1 : L'association **Réseau Ecologique Forestier de la Région AURA** ou **REFORA**, constituée en application des dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, a pour objet :

- la participation à l'étude de la biodiversité de ces milieux et aux recherches sur leur gestion durable - la participation à la mise en place d'un réseau d'espaces forestiers représentatifs des forêts de la Région AURA et notamment un réseau de réserves biologiques intégrales ou dirigées ;

- la mise en place et le suivi d'un réseau de forêts de la Région AURA qui seront laissées en évolution naturelle ;

- la participation à la valorisation des forêts dans ses produits "non bois" et ses services non marchands ;

- la participation à toutes autres réflexions sur la forêt en Région AURA suivant la demande.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social : Maison des Associations Case V3 67 rue St François de Sales 73000 Chambéry. »

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Validation de ces modifications des statuts :• Vote contre = 0• Abstention = 0• Vote pour = unanimité |
|---|

AG Ordinaire 2016

Le Président inaugure l'AG Ordinaire 2016 du REFORA. Il présente aux membres présents le rapport moral, le rapport financier et le rapport technique

1 - Rapport moral

Cette AG est importante car elle va décider de l'avenir du REFORA

Nous avons rempli notre rôle.

Il faut Garder

Ce lieu d'échanges, de convivialité et de respect,
Cette simplicité sans autre enjeu que de connaître et se connaître.
Cette confiance qui nous accompagne depuis le début

Se garder

Des idées reçues
Des affirmations définitives ou dogmatiques
Des excès de langage
Des exclusions

Validation du rapport moral :

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote pour = unanimité

2 - Rapport financier (Voir documents envoyés)

Reste + de 7500 €

Validation du rapport financier :

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote pour = unanimité

3 - Rapport d'activités

Activités 2014-2016

Passage relais FRENE

Deux productions (Carbone / Compilation des travaux naturalistes en forêts)

Réunions Habituelles (PEFC ...)

Contact Auvergne

Rescrit Fiscal encours de demande

Publication ? A voir ?

Compilation suite ? Oui.

Quelles orientations nouvelles (Participation à toutes les réunions habituelles) ?

Centralisation récoltes des travaux en AURA : Qui fait quoi quand où ?

Toilettage du site

Sorties Filière/ Bois d'œuvre et organisation tournante souhaitée.

Participation au Projet de la Haute Savoie ? Oui, dans un comité de pilotage, mais pas comme leader.

Validation du rapport technique :

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote pour = unanimité

Résolution

Le président souhaiterait que les membres de l'ancienne Région Auvergne soient plus représentés dans les organes d'administration de l'association.

Le montant des cotisations annuelles reste inchangé, par rapport à l'année précédente, à savoir :

- 10 euros pour un particulier
- 30 euros pour les autres membres (établissements, associations...)

Validation de la résolution

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote pour = unanimité

Election du nouveau Conseil d'Administration (CA)

Rappel des administrateurs sortants (4 collèges) :

1. Les gestionnaires forestiers : CRPF AURA, ONF, PEFC AURA, Jean-Loup Bugnot
2. Les associations de protection de la nature : FRAPNA, LPO Coordination RA, Forêts Sauvages, WWF France
3. Les experts et gestionnaires des milieux naturels : CEN RA, Jean André, Christophe Chauvin, Richard Eynard-Machet, FRC RA
4. Les propriétaires forestiers : Lycée de Poisy (ISETA), Forestiers Privés de Rhône Alpes (URSPF)

Quatre postes d'administrateurs sont libres : deux pour le collège 2 et deux pour le collège 4.

L'Assemblée Générale Ordinaire procède à la désignation **des nouveaux administrateurs suivants** :

- ANDRE Jean (collège des experts et gestionnaires des milieux naturels), **vice-président**
- LPO AURA représenté Marie-Paule Dabry de Thiersant (collège des associations de protection de la nature) , **vice-présidente**
- FRAPNA AURA représentée Bernard BACHASSON (collège des associations de protection de la nature), **trésorier adjoint**
- CHAUVIN - DROZ des VILLARS Christophe (collège des experts et gestionnaires des milieux naturels), **président**
- EYNARD-MACHET Richard (collège des associations de protection de la nature), **trésorier**
- PEFC AURA (collège des gestionnaires forestiers), représenté par son Président ou son représentant
- Amis de la Nature du Haut Beaujolais (collège des associations de protection de la nature), représenté par son Président ou son représentant
- BUGNOT Jean-Loup (collège des gestionnaires forestiers)

- Centre Régional Propriété Forestière (CRPF) AURA représenté par Bruno Rolland (collège des gestionnaires forestiers), **secrétaire adjoint**
- Office National des Forêts (ONF) représenté par François-Xavier Nicot (collège des gestionnaires forestiers), **secrétaire**
- Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes (collège des experts et gestionnaires des milieux naturels), représenté par son Directeur ou son représentant
- Fédération Régionale des Chasseurs (FRC) AURA (collège des experts et gestionnaires des milieux naturels), représentée par son Président ou son représentant
- ISETA (collège des propriétaires forestiers), représenté par sa Directrice ou son représentant
- URSPF RA (collège des propriétaires forestiers), représenté par son Président ou son représentant

L'AGO élit les nouveaux membres du Conseil d'Administration

Vote contre = 0

Abstention = 0

Vote pour = unanimité

Discussions pour le plan d'actions 2017

1. Poursuivre les actions fondamentales du REFORA consistant à organiser deux tournées de terrain par an, informelles et sympathiques.
 - a. OK
2. Poursuivre le travail de référencement des études et travaux d'amélioration des connaissances sur les forêts et la biodiversité (suite des travaux de Magali Rossi réalisé début 2016)
 - a. OK, Jean André se chargera de la suite
 - b. OK, REFORA se rapproche du CEN RA pour assurer une valorisation de ces synthèses sur le site Pôle GESTION géré par le CEN
3. Amélioration du site WEB REFORA
 - a. OK, Richard Eynard-Machet prend les choses en main
 - b. OK, Richard Eynard-Machet prend les moyens nécessaires, y compris accueil d'un stagiaire
4. Valoriser les initiatives liées aux actions de formation/tournées de terrain
 - a. OK, valoriser les propositions de formation de l'ONF aux acteurs du REFORA
 - b. OK, valoriser les outils pédagogiques réalisés par la LPO

Fait à Chambéry, le 19/04/2017

Le président,
C. Chauvin

Le secrétaire,
FX. Nicot


